



## Une Année de Pontificat

Docteur ! — Réformateur ! — Pasteur !

L'année jubilaire s'est ouverte par l'Encyclique *Pascendi* ; elle se clôt par la réforme des Congrégations romaines. Ces deux mots disent la place qu'elle occupera dans l'histoire de la pensée catholique, et dans l'histoire du monde chrétien.

Quand l'Encyclique *Pascendi* parut, il se produisit chez quelques-uns un sentiment qui ressemblait à de la stupeur. Le Pape ne s'était-il pas mépris sur la réalité des courants doctrinaux ? Cette extraordinaire vigueur de parole, cette véhémence oratoire, cette émotion enfin qui traversait tout le document pontifical n'étaient-elles pas disproportionnées avec les erreurs réelles ? La synthèse qui constituait l'Encyclique n'était-elle pas un système aussi artificiel qu'ingénieux ?

Telles furent les questions qu'on entendit poser ou qu'on devina en certains silences inquiets.

Il ne fallut pas de longues semaines pour que chacun pût apercevoir de quel côté s'était trouvée la clairvoyance. Tyrrell se démasqua des premiers : ses insolentes critiques contre l'Encyclique *Pascendi* viennent de se compléter récemment par une âpre polémique contre le cardinal Mercier.

Qu'il eût médité d'introduire dans la pensée catholique une révolution philosophique, où tout le dogme périssait, la brutalité de ses sarcasmes et la violence de ses colères l'ont ainsi prouvé aux plus longanimes. Il s'est irrité de ce que le Pape ait mis à nu son erreur ; il ne s'irrite pas moins de ce que l'école de Louvain démontre, par ses travaux scientifiques, la vitalité de cette philosophie catholique qu'il déclarait périmée.

Loisy fit entendre pour l'exégèse un langage qui n'était pas moins suggestif que celui de Tyrrell pour la philosophie. L'encyclique *Pascendi* a démasqué par avance, et stigmatisé les excès inouïs que le malheureux prêtre devait écrire ensuite. On a relevé ces excès, récemment, en plusieurs écrits ; ils dépassent tout ce que Renan avait osé. Une collection — disons mieux, une coalition d'auteurs anonymes, — a tenté, dans la *Réponse des modernistes*, une réfutation de l'Encyclique *Pascendi* ; et cette réfutation a confirmé d'une façon éclatante le document pontifical.

Comme s'ils avaient voulu compléter ce témoignage, quelques jeunes gens, qui avaient tenté de se faire un nom dans la polémique moderniste, viennent de fournir un exemple caractéristique du "modernisme social." Ils avaient volatilisé, comme leurs maîtres, le dogme catholique ; ils ont fini par se déclarer impuissants à en conserver la morale sociale. C'est le christianisme précis et formel, c'est la révélation expresse — transmise et sauvegardée par l'Eglise — qui a rendu et qui conserve au monde les enseignements exacts du droit naturel. En même temps que la philosophie chrétienne, ce droit naturel s'ébranle ; ses lignes fermes se brouillent et s'effacent aux yeux de quiconque cesse d'entendre le magistère catholique. Modernistes doctrinalement, ils ont adhéré — en morale sociale — au socialisme : la logique des idées, qui est une logique vivante, les y a poussés.

\*  
\* \*

Et ainsi — même à se borner à ces quelques faits, d'ailleurs significatifs, — l'événement a commenté l'Encyclique *Pascendi*. Les erreurs qu'elle dénonçait avaient donc, effectivement, cette gravité émouvante, et c'est avec raison que le Pasteur suprême les avait stigmatisées avec des accents retentissants. Car elles cheminaient dans les esprits sous mille formes insidieuses : introduites avec précaution dans les âmes, elles y opéraient une décomposition secrète de la foi.

Le charme est brisé aujourd'hui pour les croyants de bonne volonté. Où on leur présentait le progrès scientifique, ils ont discerné une entreprise révolutionnaire : deux mouvements contradictoires à coup sûr. Briser les systèmes prématurés, ramener aux sévères méthodes de la science exacte, vulgariser les connaissances techniques qui prémunissent les esprits cultivés contre la fascination des oracles pseudoscientifiques : c'est servir tout ensemble le progrès scientifique et la pureté de la foi : c'est ce qu'a fait Pie X.

Qu'on veuille bien y prendre garde : tel est précisément le caractère de l'œuvre de Pie X. Suivez de près ses interventions dans les études des séminaires : en même temps qu'il en expulse les doctrines pernicieuses, il entend qu'on y renforce l'enseignement philosophique et qu'on y introduise l'étude de l'hébreu. C'est avec un intérêt très vif qu'il suit les examens supérieurs de licence et de doctorat biblique ; il ne cache pas son désir d'y voir se multiplier les candidats et il recommande expressément que les épreuves, par leur sévérité, assurent à ces diplômes une haute valeur. Durant cette même année, il a voulu que la revision du texte de la Vulgate soit reprise et poursuivie avec une activité organisée : des spécialistes ont été choisis, conformément à sa décision dans tout l'ordre bénédictin ; sous une direction savante les recherches et les reproductions de manuscrits s'effectuent dans toutes les bibliothèques qui possèdent des manuscrits ayant une valeur documentaire ; la collation des variantes se réalise ainsi avec cette hâte patiente qui doit achever l'œuvre rapidement, mais en la prémunissant contre les chances d'erreur.

Ce n'est pas un geste, d'ailleurs, — un geste symbolique si l'on veut, mais inefficace — que Pie X a ébauché quand il a encouragé solennellement l'association internationale pour le progrès des sciences parmi les catholiques : si le Pape est compris et secondé, les initiatives des cardinaux Rampolla, Maffi et Mercier créeront un foyer scientifique qui rayonnera sur l'univers et qui, sans entraver aucune des associations nationales, les aidera toutes après en avoir été aidé. Ce Pape infatigable aime le progrès comme tous les laborieux, mais il veut que ce soit le progrès véritable et que les dirigeants de la pensée humaine ne l'égarer pas. " Travaillez, leur disent tous ces actes, mais rappelez-vous que la science c'est le service social de la vérité."

\*  
\* \*

Et il n'en va pas autrement du mouvement social. Quand il monta sur le trône de Pierre, la question se posa : " Pie X continuera-t-il, oui ou non, Léon XIII ? ".... Les Papes ne se copient pas, mais ils ne se contredisent pas non plus. Ils gardent, comme un trésor de vie, les enseignements de leurs prédécesseurs qu'ils enrichissent à leur tour. De fait, l'année qui s'achève aura été, à cet égard, d'une fécondité extrême. Semaines sociales pour l'enseignement précis de la morale sociale et de la science sociologique ; secrétariats sociaux pour le développement des institutions économiques nécessaires, et surtout pour la formations des Unions professionnelles : propagande sociale par ces Unions populaires qui, reproduisant avec des adaptations diverses, le Volksverein allemand, sont en train, comme les Semaines sociales, de faire leur tour du monde. Pie X discerne, approuve, encourage toutes les formes d'action féconde. *Omnia probate, quod bonum est tenete* :—Suivant ce mot de l'Apôtre, Pie X examine toutes les initiatives sociales des catholiques, et il ne le cède à aucun Pape pour la prudence intrépide avec laquelle il jette à ses fils le *duc in altum*.

Il a condamné le modernisme, mais pour briser les liens qui entravaient la pensée et retardaient l'action. Ce qui est " sainement moderne," soit pour la science, soit pour le travail social, Pie X l'encourage avec cette sérénité d'un Pontife qui n'est ni l'esclave du passé, ni l'adulateur du présent, mais qui ne craint que deux choses : l'erreur et le péché.

\*  
\* \*

Il bénit le travail des autres et il pousse à fond son propre labeur. Quiconque a effleuré l'histoire des organisations gouvernementales sait avec quelles lenteurs et quelles difficultés ces instruments du pouvoir se modifient et se réforment. On a appris, voici déjà plusieurs mois, presque en même temps, que la réforme des dicastères de l'Eglise se préparait et qu'elle était accomplie. Instinctivement, on s'attendait à quelques retouches, à quelques redressements partiels, et c'est à une réorganisation radicale qu'on a assisté. Ce n'était pas une improvisation, certes ! La pensée avait été lentement mûrie, étudiée et travaillée avec circonspection, réalisée avec

force. Et il suffit d'étudier cette réforme pour constater que le gouvernement de l'Eglise en deviendra plus effectif et plus flexible, l'exercice de la justice ecclésiastique plus facile et plus rapide, la conquête apostolique enfin plus libre et plus entreprenante.

Quand la codification du droit canon sera achevée, elle trouvera dans l'organisme simplifié et rajeuni du gouvernement central de l'Eglise les agents et les instruments de sa réalisation.

\*  
\* \*

Pape réformateur de la discipline, Pie X sait encore être le *Pasteur* du troupeau confié à ses soins, des brebis et des agneaux, c'est-à-dire des prêtres et des fidèles. Lui qui avait inauguré son pontificat, il y a cinq ans, par une Lettre encyclique où il annonçait son intention de tout réformer dans le Christ, a su, durant cette dernière année, continuer son œuvre de restauration, "Instaurare omnia in Christo."

Aux *prêtres* il adressait, il y a quelques semaines, une admirable Lettre, vrai traité d'ascétisme et de sanctification sacerdotale, où il exhortait le clergé catholique à se renouveler dans l'amour de la prière, la fidélité aux exercices spirituels, la recherche de la vie intérieure, le travail de la perfection et le zèle des âmes :

"De toutes nos préoccupations, disait le Pape, la principale est celle-ci : il faut que les hommes honorés du sacerdoce soient absolument tels que l'exige l'accomplissement de leur charge. C'est pourquoi, dès notre élévation au Souverain Pontificat, nous avons cru devoir exhorter très instamment nos Vénérables Frères les Evêques de l'univers catholique à mettre leurs soins les plus persévérants et les plus actifs à former le Christ dans ceux qui sont destinés, de par leur vocation, à former le Christ dans les autres."

Aux *fidèles*, Pie X a rappelé aussi, en toute occasion, la nécessité d'une vie de plus en plus foncièrement chrétienne. Voici les recommandations qu'il adressait dernièrement à Mgr l'évêque de Grenoble, dans une audience d'adieu :

"La vie chrétienne est délaissée dans bien des milieux et parmi ceux qui devraient donner l'exemple et qui, hélas ! ne sont souvent chrétiens que de nom.

“ Dites et ne cessez pas de redire qu'il faut, *avant tout, revenir à la vie chrétienne. Là est le salut. Il n'est que là.*

“ Beaucoup l'attendent des événements qui amèneraient des changements dans la politique des partis au pouvoir. Vaines espérances ! De quoi servirait de changer de régime, si les mœurs aussi n'étaient changées ? Ce serait bâtir sur le sable... on ne fonderait rien de durable.

“ Que vos fidèles soient des chrétiens, dans le vrai sens du mot. Que les prêtres ajoutent à la prédication de la parole celle de leurs exemples, et la crise dont vous souffrez alors prendra vite fin.”

\*  
\* \*

Enfin, Pie X continue toujours à être *le Pape de l'Eucharistie* ; et dans le travail général de rénovation et de sanctification des âmes, le *grand moyen* qu'il met en avant, qu'il ne cesse de recommander et par lequel il espère tout restaurer dans le Christ, c'est la Ste Eucharistie, la Ste Communion. Durant cette année encore, le Pape n'a manqué aucune occasion de favoriser la dévotion au St Sacrement. Il a enrichi d'une très précieuse indulgence la pratique de regarder l'Hostie Sainte proposée à l'adoration des fidèles entre les mains du prêtre, à la Messe ; il a signé le décret de Vénéralité de l'apôtre le plus grand de l'Eucharistie dans les temps modernes, le Vén. P.-J. Eymard ; il a enfin encouragé et béni hautement le magnifique Congrès de Londres à propos duquel il écrivait :

“ Il importe beaucoup que prospèrent et se développent, dans le peuple chrétien, l'amour, le culte et l'usage de la divine Eucharistie. — Voilà la source d'où se répand par tout le corps de l'Eglise l'esprit de vie surnaturelle : voilà le lien qui joint étroitement tous les membres de cette Eglise : voilà le centre d'où découlent toutes nos espérances.”

Telle est l'œuvre d'une année. Ceux qui considéraient l'Eglise comme un grand corps vieilli, aux artères rigides, incapable de se renouveler, doivent en prendre leur parti, une fois de plus. Eternellement jeune, l'Eglise ne se déforme pas —

Le Pape d'aujourd'hui, comme les Papes d'hier, est un facteur qui compte dans l'histoire du monde....

## LE PRÊTRE

ET LA

## Dévotion au T. S. Sacrement

( Suite )

## L'exemple du prêtre.

1. Faire en sorte qu'on vous aperçoive souvent au pied de l'autel où réside Notre-Seigneur.

Pour cela, il y a de bons prêtres qui ont coutume de faire leur préparation à la sainte messe et leur action de grâces dans le sanctuaire ; rien n'est meilleur. D'autres y font leur oraison et viennent de temps en temps y réciter quelques parties de leur office. Ces pratiques sont simples, ne prennent point de temps, et, sans ajouter aucune peine à ce qu'on fait, elles sont à la longue d'une grande édification dans une paroisse, et, je n'en doute pas, d'une grande bénédiction pour un prêtre. Ce qu'il faut au moins, c'est de ne manquer jamais à venir faire régulièrement tous les jours, le soir ou l'après-midi, notre adoration, à l'heure où les personnes pieuses de la paroisse ont coutume elles-mêmes de venir à l'église. C'est encore de nous montrer une fois ou deux en surplus, ne serait-ce qu'un quart d'heure chaque fois, aux pieds de Notre-Seigneur, les jours où le Saint Sacrement est exposé ; ceci est vraiment de rigueur ; c'est, enfin, de nous réunir tous devant le Saint Sacrement, à l'église, les jours où se tiennent les XL Heures, pour y adorer Notre-Seigneur pendant les dix minutes qui précèdent le repas fraternel. Vous comprenez les graves raisons qui doivent d'ailleurs nous inspirer ces pratiques. D'abord nos obligations personnelles envers Notre-Seigneur : fussions-nous seuls et dussions-nous n'être vus que de Notre-Seigneur et de ses anges, ce serait pour nous un devoir de venir le visiter. Qui visitera Jésus-Christ ? Qui fera la cour à ce divin Sauveur, si souvent et si tristement délaissé dans la solitude du temple désert ? Qui, si ce n'est avant tous

les autres son prêtre ; celui qui consacre chaque jour son corps adorable, celui qui l'enferme dans cette prison du saint tabernacle, où le plus extraordinaire amour le tient captif ? Quelle tristesse, quelle agonie pour le Cœur de Jésus-Christ, si ses prêtres eux-mêmes l'abandonnent ! *Sic non potuistis una hora vigilare mecum ?* Mais de plus, comment persuaderions-nous à nos peuples de venir adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, s'ils ne nous voyaient jamais nous-mêmes nous acquitter de ce devoir ? Comment oserions-nous même le leur proposer ? Au contraire, quelle puissance n'auront pas nos exhortations, au moins sur les âmes fidèles, quand toute la paroisse saura et verra que son pasteur donne le premier l'exemple de ce qu'il conseille !

Ce fut par là que commença le saint curé d'Ars, et vous savez à quel point cet admirable prêtre réussit à renouveler dans sa paroisse la dévotion au Très Saint Sacrement et, avec cette dévotion, la vie chrétienne tout entière.

L'auteur de son histoire nous parle " des prières, des gémissements et des larmes " de M. Vianney au pied des autels, dès le début de son ministère, alors que tout était à faire en cette pauvre paroisse, qui, à ce moment, ressemblait fort aux nôtres ; " de sa présence presque continuelle à l'église, " de l'étonnement et de l'admiration de ses paroissiens, voyant " presque à toutes les heures du jour leur jeune curé, comme un ange adorateur, dans le sanctuaire de cette pauvre église naguère abandonnée. " M. Vianney avait dans ces premiers temps de son œuvre beaucoup de loisirs ; plus tard, il dut passer les journées entières au confessional ; alors il les passait aux pieds de Notre-Seigneur ; c'est là qu'il préparait son grand ministère, depuis si fécond et si prodigieusement béni. Il avait compris, ce saint prêtre, qu'un des plus puissants moyens pour renouveler la piété dans une paroisse, c'est la dévotion au Saint Sacrement, et pour persuader efficacement cette dévotion, il jugeait, avec la droiture de son grand bon sens chrétien, que l'exemple éclatant du pasteur devait être la prédication vivante des ouailles.

2. En second lieu, modestie, recueillement, tenue profondément religieuse dans le lieu saint.

Il faut que nos paroissiens s'aperçoivent et sentent que nous sommes réellement pénétrés de la présence de Notre-Seigneur, là, sur nos autels. Alors ils croiront à cette divine



présence ; autrement, ils douteront si nous y croyons nous-mêmes. Ah ! messieurs, quel scandale un pauvre prêtre cause quelquefois sans le vouloir, sans le savoir, quand on le voit aller, venir, traverser le sanctuaire, passer, repasser devant le Saint Sacrement sans respect, sans adoration, sans génuflexion ; ou dans une stalle, pendant les saints offices, distrait, dissipé, les yeux égarés, sans recueillement, sans prière, comme un homme qui ne serait là que de corps et qui aurait l'air de s'y ennuyer ; ou familier et brusque, comme cela arrive quelquefois dans ses gestes et ses mouvements au saint autel avec le Saint Sacrement.

Quel spectacle encore pour les fidèles que celui d'un prêtre, même en surplis, que dis-je ! même quelquefois avec les vêtements sacrés et dans le fauteuil du célébrant, près de l'autel, oui, même là, à moitié renversé sur le dossier du siège, les jambes croisées l'une sur l'autre et dans une attitude, qui passerait pour impolie dans un salon de bonne compagnie ! Permettez-moi ces détails ; tout est si important en telle matière !

3. Toutes les fois que nous passons devant l'autel où réside le Très Saint Sacrement, ne pas manquer de faire la génuflexion avec un air vraiment recueilli et religieux. " Il est à regretter, écrivait un prêtre, que l'usage de fléchir le genou devant l'autel du Saint Sacrement ne soit point adopté partout. J'y ai accoutumé mes employés d'église et mes enfants de chœur." Saint Martin éprouvait un tremblement visible lorsqu'il approchait de l'autel ; et, comme ses clercs lui en demandaient un jour la raison : " Comment, leur répondit-il, ne tremblerais-je pas de respect, me trouvant si près du Roi des rois ? " Quand nous exposons le Saint Sacrement, ou quand nous le portons dans l'église ou au dehors, soit aux processions soit en allant administrer le saint Viatique aux malades, que notre tenue, notre démarche et l'expression de notre visage annoncent combien nous sommes touchés de la grandeur de Celui que nous tenons entre nos mains et devant lequel les anges, saisis d'une crainte respectueuse, se voilent le visage de leurs ailes.

4. Enfin, messieurs, c'est au saint autel, dans la plus grande action de la religion, c'est là surtout que nous sommes en spectacle aux anges et aux hommes ; et, comme cette sainte action se renouvelle chaque jour, la routine y est bien à crain-

dre : veillons donc sur nous avec l'attention la plus sévère quand nous célébrons la sainte Messe.

Si nous prononçons les paroles du divin Sacrifice à la hâte, avec un accent où ne se fait sentir aucune piété ; si notre contenance n'a rien de religieux ; si nous passons d'un côté de l'autel à l'autre comme en courant ; si nous faisons les cérémonies, les signes de la croix, avec précipitation et sans dignité ; si nous sommes là, enfin, dans ce lieu si saint et parmi ces redoutables mystères, comme nous serions en un lieu profane et dans une action vulgaire, non seulement nous contristerons les saints anges, mais nous scandaliserons étrangement les hommes ; ils iront jusqu'à suspecter notre croyance, et nous perdrons toute autorité pour leur persuader un respect dont nous leur paraîtrons totalement dépourvus nous-mêmes. Qu'il n'en soit pas ainsi, messieurs, et que notre tenue à l'autel soit telle qu'elle puisse servir aux fidèles de leçon vivante et qu'ils y voient toujours un éclatant témoignage de notre foi à la présence réelle et à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

---

## La Communion Fréquente

dans les Collèges et Séminaires (1)

---

Le culte de la sainte Eucharistie rayonne de plus en plus sur le monde. Le grand Sacrement avait, certes, repris une place considérable dans la vie des peuples depuis l'institution des Congrès eucharistiques, depuis les manifestations de Lourdes ; mais, à la parole de Pie X, quels élans se sont manifestés ! Les laïques le disputent aux prêtres dans l'ardeur et le prosélytisme : nous ne mentionnerons, comme dernier exemple, que le discours prononcé par M. Prüm, député du Luxembourg, au Congrès eucharistique de Favernay. Le

---

(1) Nous sommes heureux de produire ici un article bien pensé, que nous empruntons à la Revue Augustinienne, et qui intéressera certainement bon nombre de nos confrères.

Cette excellente revue, très renseignée, est publiée par les Pères de l'Assomption à Louvain, et éditée à Paris, 5, rue Bayard.

vaillant catholique y acclamait surtout l'action sociale de l'Eucharistie, et il nous est bien permis de noter que c'est là une thèse toute augustinienne : " Les saints Pères se sont généralement bornés à exposer les merveilles que la Sainte Eucharistie opère dans l'âme chrétienne. Saint Augustin seul, avec son regard d'aigle, a saisi l'influence sociale du Saint Sacrement. Il l'appelle le signe de l'unité et le lien de la charité. *O sacramentum pietatis, o signum unitatis, o vinculum charitatis.* Ceux qui persévèrent dans la fraction du pain forment la société même des saints, où règne la paix, dans une pleine et parfaite unité : *societas ipsa sanctorum, ubi pax erit et unitas plena atque perfecta.*" (In Joan. tract. XXVI.)

A nous donc d'étendre, par une action incessante, l'influence sociale de l'Eucharistie. Malgré des résistances assez tenaces, la voix du Pape est écoutée de plus en plus ; les âmes ont tressailli ; la voie est ouverte : nous reverrons les beaux jours du christianisme naissant.

L'un des moyens les plus efficaces de procurer le règne social de l'Eucharistie est sans contredit d'établir la pratique de la communion fréquente et quotidienne dans les collèges et Séminaires. Cette institution est-elle possible ? Est-elle heureuse ?

L'*Ami du Clergé*, du 21 mai dernier, a donné à cette question une réponse complète et apostolique, qui cadre bien avec la pensée du Saint-Père et l'esprit de l'Eglise.

Deux doctrines défectueuses, explique l'auteur, se sont emparées des maîtres ecclésiastiques. On s'est habitué à considérer l'Eucharistie, tantôt comme une récompense, tantôt comme un remède, tandis qu'elle n'est " ni l'un ni l'autre, au moins exclusivement et en thèse générale." L'Eucharistie est simplement, d'après son institution et la pratique primitive, une nourriture, " nourriture spirituelle, instituée pour l'alimentation normale, donc aussi fréquente et régulière que possible, de la vie chrétienne à toutes ses étapes, depuis les âmes les plus parfaites, jusqu'aux plus humbles, aux plus simples, aux plus frustes. D'où il résulte que, sauf raisons contraires prohibantes, il faudra multiplier les communions. *Les présomptions sont renversées : c'est la communion qui doit être la règle, alors qu'autrefois elle était plutôt une exception ; la présomption est donc pour la fréquence, jusqu'à preuve contraire d'indignité, de maladie, ou de raisons particulières suffisantes.*"

La disposition générale et suffisante de l'enfant qui voudra s'approcher de la Sainte-Table, est ce que le Pape appelle *l'intentio recta*. "A une intention droite, écrit l'*Ami du Clergé*, quiconque s'approche de la Sainte Table dans une pensée de foi surnaturelle.... sans conscience certaine ni doute pratique non résolu *de mortali*.... sans volonté sacrilège.... avec la toute simple intention générale de faire un acte de culte qu'on lui dit profitable, et dont il attend pour lui, quoique de façon indéterminée tout à fait vague, quelque avantage spirituel." Donc, ni retours utiles sur le passé, ni perspectives sur l'avenir ne doivent troubler le communiant. On va vers le banquet eucharistique dans les mêmes dispositions que l'on apporte en se mettant à table, "non pas pour y injurier son hôte, ni s'y donner une indigestion, mais tout bonnement pour s'y nourrir, sans songer autrement à ce qu'on a fait la veille, à ce qu'on fera le lendemain." Rien de plus théologique que cette explication. Elle découle naturellement de la conception de l'Eucharistie *nourriture*.

Ce n'est point à dire que des raisons intimes — routine, dégoût, questions plus personnelles encore — ne commandent une vraie discrétion à l'égard de certains sujets, et le Pape qui a voulu soustraire les âmes aux conséquences des erreurs théologiques des confesseurs, n'a pas prétendu, dans les limites convenables, enlever à ceux-ci le jugement sur les cas particuliers.

Les raisons externes d'ordre public — charité et fuite du scandale — ne perdent pas tous leurs droits. Cependant, à mesure que l'enseignement du Pape pénétrera les masses, les "étonnements," le "scandale" disparaîtront. Evidemment, comme nous le dit fort à propos l'auteur que nous suivons, dans les collèges et Séminaires, une *transition doctrinale* s'impose. Il faut éclairer, disposer les jeunes âmes à la pratique nouvelle. Cette préparation ménagée, faudra-t-il pousser indistinctement les uns et les autres, dissipés et scandaleux comme les fervents, à la communion fréquente? "La vraie pratique serait, à notre avis, de garder la distance ancienne entre les deux types d'écoliers, mais de les rapprocher tous davantage de la sainte communion. Les plus mal partagés, par leur faute, auraient encore tout le bénéfice d'une fréquentation relative plus assidue, et les autres pourraient, au grand profit spirituel de leur âme, répondre d'une façon plus étroite au désir du Pape et de l'Eglise."

En réalité, si les débuts exigent une certaine délicatesse, de la vigilance chez les directeurs et confesseurs, le mouve-

ment une fois créé, qui dira les fruits de grâces, les consolations, la vie intense qui s'épanouiront dans les institutions chrétiennes ?

Mais, ne l'oublions pas, la communion fréquente a un corrélatif nécessaire, recommandé par tous les canonistes et par les maîtres de la vie spirituelle : la *confession fréquente*. Je ne serais même pas étonné qu'aux yeux de certains directeurs le résultat le plus palpable de la communion fréquente fût la confession qui ne connaît pas la routine, mais, avec l'examen diligent de la conscience, l'aveu toujours douloureux, la contrition et l'absolution sacramentelle, est le remède spécial au péché. Oui, ouvrons toute large aux âmes la voie qui conduit à la Table du Seigneur, mais, pour y aider encore, facilitons de toutes manières l'accès de la pénitence. Car, neuf fois sur dix, ce qui retient l'enfant loin du banquet eucharistique, c'est l'ennui, la crainte de se confesser. Qu'ils sont loin de cette pensée ceux qui prétendent fixer aux confessions des dates régulières, hors desquelles il serait exceptionnel, disons le mot, honteux de parler à son directeur, comme si les besoins des âmes s'accommodaient des règles fantaisistes et matérielles des hommes ! " L'habitude de se confesser et de se confesser bien, crânement, sans répugnance, est la meilleure des préfaces, pour ne pas dire la seule sérieuse possible, à la communion fréquente. Faire aimer la confession est peut-être un peu difficile. La faire au moins apprécier dans une habitude douce qui la rende facile, estimable, souverainement utile, voilà le but à poursuivre et qui peut être atteint sans trop de peine."

Pénitence et Eucharistie se commandent donc. Soyons de ceux qui ne ménagent pas leur peine pour aider les âmes à décharger leur fardeau, si minime soit-il, toutes les fois qu'elles en éprouveront le besoin. Délivrées de ce poids, elles courront plus allégrement et d'elles-mêmes au Dieu qui réjouit leur jeunesse.

Ajoutons ici que ce qui vient d'être dit sur les facilités à donner aux communiants par rapport à la confession fréquente, s'applique aussi bien aux fidèles en général, dans les paroisses, qu'aux élèves de collèges.

Voulons-nous, prêtres, avoir de nombreux convives à la Table Sainte ? — *Soyons assidus au confessional !*



## La Communion Fréquente dans les Collèges

### Comment triompher des difficultés ?

(Suite)

Les couleurs de ce tableau sont un peu chargées, et à dessein ; mais ne vous semble-t-il pas, mon Révérend Père, que sous les exagérations de la forme, il y a bien du vrai dans le fond ? Si, trois ans après la publication du décret sur la Communion fréquente, rien ou presque rien n'a encore été modifié dans les usages de plus d'un collège chrétien, la meilleure explication n'est-elle pas là ?

Mais alors que faire ? Sans doute, la critique est aisée, l'art est difficile, et il faut dans l'administration d'un collège savoir tenir compte de tant de circonstances !... D'accord, mais sans rien critiquer ici, sans condamner personne, ne pourrait-on pas — sur le papier du moins — tracer un tout autre plan de bataille ?

Au lieu d'accentuer ce mouvement général en arrière, pourquoi ne pas mobiliser toutes les troupes, mettre sur pied l'administration tout entière, faire appel à toutes les influences, chacune dans leur degré ?

Voilà donc un collège dans lequel il s'agit d'établir ou de renouveler la pratique de la communion fréquente.

*Au Supérieur*, comme à la tête et au cœur de la Communauté, n'appartient-il pas tout d'abord de promulguer le décret de 1905, à la chapelle, solennellement, devant tous les membres réunis du pensionnat, maîtres et élèves ? Légitime représentant de Notre-Seigneur, le Supérieur n'a-t-il pas la grâce d'état, l'autorité pour faire connaître le document pontifical, pour l'expliquer dans ses grandes lignes, pour en faire ressortir l'importance, la beauté, les avantages ? Et lors même que le Supérieur manifesterait, avec sagesse, son désir de voir cette pieuse institution s'implanter partout, quelle mauvaise langue pourrait donc l'accuser d'une intransigeance attentatoire à la liberté ?...

Que le *Préfet des Etudes* ou de *Discipline* (1) ne se désintéresse pas non plus de l'entreprise, car il peut beaucoup pour son heureux succès. S'il médite sérieusement sur les enseignements du décret, il comprendra sans peine que le jour où la pratique en deviendrait florissante dans un collège chrétien, ce serait l'âge d'or et du Collège et du Préfet de discipline : Moralité, Bon Esprit, Travail, Gaieté, Piété surtout, seront à l'Ordre du jour. Convaincu de cette vérité, le Préfet des études, sans recommander à personne, en particulier, la communion fréquente, laissera voir volontiers combien il approuve le décret qui la recommande ; sans favoriser en rien ceux qui communient souvent, il ne manifestera jamais ni par un reproche, ni par une allusion, que ces communions réitérées lui déplaisent ; il poussera la magnanimité jusqu'à modifier tel ou tel point de son règlement, dût cette modification nuire à la pureté des lignes ou à l'harmonie de l'ensemble ; il insinuera cette même longanimité aux Professeurs, trop rigides gardiens des vieux usages. D'ailleurs, surveillant de loin, suavement mais sûrement, l'ensemble des allées et des venues il préviendra avec vigilance les abus qui pourraient compromettre ou les études ou la moralité. Les enfants sont toujours des enfants ; ils ont toujours besoin qu'une main discrète élève sur leur route le garde-fou qui, sans nuire à la libre circulation, s'oppose aux caprices dangereux de deux ou trois écervelés. Le juste milieu n'est pas si difficile à trouver, et le Préfet ne méritera pas moins de la Communion fréquente, en se montrant aussi large pour en faciliter l'exercice, que vigilant pour prévenir les abus qui naîtraient de l'enfantine fragilité.

*Les Professeurs* auront aussi leur rôle à remplir. Si le Supérieur, au lieu de promulguer le décret sur la communion avait annoncé aux élèves un jour de grand congé, bien inutile serait de leur rafraîchir le souvenir de cette bonne nouvelle ; mais nous sommes ici dans un autre ordre d'idées. Les enfants, quelque frappés qu'ils aient été de la solennelle notification, perdront vite cette impression, si on ne la leur grave de nouveau. Que chaque Professeur, dans sa classe, sous forme de catéchisme, familièrement, mais très clairement, leur expose à nouveau les enseignements du décret ; qu'il sollicite

---

(1) Ceci s'applique aussi à ceux que l'on nomme les *Directeurs*.

de ses élèves leurs difficultés ; qu'il soulève lui-même des objections ; puis qu'à ces difficultés et à ces objections il donne une réponse précise ; en un mot qu'il fasse bien comprendre à ses disciples que ce décret, publié à Rome en 1905, ne s'adresse pas aux chrétiens de la primitive Eglise, mais bien à eux, élèves de tel collègue en 1908 !

Peut-être encore serait-il utile de répandre parmi les élèves quelqu'une de ces brochures de propagande qui ont commenté le décret de 1905 ; mais je n'insiste pas. D'ailleurs, si la diffusion des brochures est un bon procédé, il n'est ni l'unique, ni l'infailible moyen de réussir. (2)

Arrivons maintenant au *Confesseur des enfants*. Quand les voies lui auront été ainsi préparées et par la promulgation officielle, et par les explications en classe, et par les facilités du règlement, et par le bon vouloir de tous les maîtres, le Confesseur aura la partie belle, et, sans aucune pression, pourra exercer une action très efficace sur ses pénitents. Comme sur une étoupe échauffée par les rayons du soleil il n'aura qu'à jeter une étincelle, et le feu jaillira... Un mot discret, une interrogation adroite, un conseil paternel, amèneront aisément l'enfant à s'appliquer à lui-même une doctrine qui lui est apparue si importante, si belle, si sainte. Le même travail s'opérant successivement sur la majorité des élèves, bientôt un bon nombre estimeront, désireront, et enfin, avec la grâce de Dieu, embrasseront *peu à peu* cette pieuse pratique.

— *Peu à peu*, dira-t-on, ce n'est guère enthousiaste !...

Si j'ai bonne mémoire, au Congrès eucharistique de Tournai, les deux méthodes furent proposées ; établir tout d'un coup la Communion très fréquente pour tous ceux qui répondraient aux dispositions requises ; s'ingénier à l'implanter doucement, *sensim sine sensu*... Cette seconde manière n'est-elle pas la plus obvie dans les cas ordinaires ? La grâce, comme la nature, procède le plus souvent sans secousse et avec lenteur ; de plus n'y aurait-il pas à redouter, après une trop subite action, les brusques réactions, dont les conséquences sont parfois si funestes ?

*Peu à peu* : c'est ainsi que, plusieurs fois, j'ai vu, sous mes yeux, la fréquente communion s'enraciner dans un Collège.

(2) Dans ce but l'Opuscule édité par Mr l'abbé Camirand, de Nicolet, sous le titre "*Solution des Objections contre la Communion*" rendra de grands services. — En vente à nos bureaux.



Oui, peu à peu le petit noyau des communiants s'affermissait, grandissait, se multipliait : le grain de sénevé de l'Évangile devenait un arbre puissant et magnifique.

*La Communion réparatrice*, prise dans sa plus large acception, avait été le moyen pratique. Au début, ce n'étaient que cinq ou six élèves choisis qui communiaient *sur semaine*, une ou deux fois par mois ; bientôt chaque jour du mois avait son communiant ; enfin plusieurs enfants chaque jour s'approchaient de la Sainte Table. Quand on en est là, on peut dire que la cause est gagnée : le nombre des communiants ira toujours grandissant. On constate en effet la mystérieuse application de ce dicton familier : Aux estomacs affaiblis l'appétit vient en mangeant. Ainsi l'âme du jeune homme, affaiblie par le péché, sent pour la Sainte Eucharistie une attraction toujours croissante, à mesure qu'elle reçoit plus souvent cette divine nourriture.

Pour assurer un mouvement de plus en plus général, mais libre, vers la Sainte Communion, ne conviendrait-il pas de faire entendre cette invitation aux enfants aussitôt *après leur première Communion* ? Ces âmes fraîches, pures, naïves encore, mettons les donc en contact immédiat et fréquent avec le Dieu du Tabernacle. A ce moment de la vie, c'est si facile ! les heureux premiers communiants de la veille n'aspirent qu'à goûter de nouveau les joies qui viennent d'inonder leur âme. — Ce sera donc tous les ans un nouveau contingent de ferventes recrues pour la Sainte Table.

Un dernier mot. Quel *règlement scolaire* est le plus propre à favoriser la communion fréquente ? Ce n'est là qu'une question relativement secondaire, mais elle ne doit pas être considérée comme négligeable, et elle mérite d'être étudiée avec soin. La solution peut être très différemment donnée. Qu'il me soit permis, mon Révérend Père, de vous exposer en post-scriptum, celui de tous les règlements qui m'a paru le mieux réussir.

Je me résume et je conclus. De toutes les difficultés que j'énonçais au début de ma lettre, les plus fortes tomberont, je crois, devant le concours uni, pieux, persévérant de tous les Directeurs d'un Collège ; le reste des obstacles disparaîtra peu à peu. Ainsi, l'opposition des familles — de la plupart du moins — cédera aux raisonnements des maîtres et à l'affec-

tueuse insistance des enfants ; ce qu'un enfant veut bien, Dieu le veut !

Reste encore le grand obstacle, — à mon avis du moins — obstacle caché, mais redoutable : c'est le démon, avec sa rage contre la communion fréquente. Satan sait bien que la communion fréquente est le nerf surnaturel de l'éducation chrétienne ; il sait que seule elle a le secret d'assurer au jeune homme, avec la vigueur de la foi, la pureté des mœurs. Aussi, pour déjouer les manœuvres du démon, il faudra que, prêtres éducateurs, nous ayons sans cesse recours à une prière fervente : par cette arme toute puissante nous pouvons, nous devons espérer le succès de l'œuvre surnaturelle à laquelle nous travaillons : *En dépit des obstacles, faire régner la communion très fréquente dans nos Collèges catholiques.*"

J. ROUSSEAU. S. J.

P. S. — Supposons le lever à 5½ h. A 5¾ h., Prière et lecture spirituelle à l'étude. A 6 h., Ste Messe pour tous. Les communicants quittent le dortoir à 5¾ h., vont en silence à la chapelle où ils se préparent. Lorsque tous les élèves entrent pour la messe à la chapelle, les communicants s'approchent de la Sainte Table, et dès que tout le Collège s'est agenouillé, ils reçoivent la Sainte Eucharistie.

Avantages de ce règlement : Pas une minute d'étude n'est perdue ; — la surveillance est très facile ; — tel enfant inquiet peut voir son confesseur avant la communion ; — pas de mauvaise honte à redouter si un enfant reste *seul* sur son banc sans communier ; — d'ailleurs respect humain vaincu en communiant devant les autres ; — édification donnée à tous avec un entraînement réel, mais sage, vers la communion fréquente... Quand, de la Sainte Table les communicants reviennent au milieu de leurs condisciples faire leur action de grâces, il se produit un silence général de recueillement et de respect très significatif.

---

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

---

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 4000 à 4250, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)

## L'Eucharistie chez quelques Anglicans

( Suite. )

L'habile théologien qu'est Bishop Gore nous montre que dans la pensée des Pères, le Christ n'est pas " contenu dans ou sous les voiles du pain et du vin. " Ils ont " repoussé tout enseignement dont les formules eussent indiqué un Christ présent sur l'autel ou sous les formes du pain et du vin ; ils disent plutôt : le pain et le vin sont le type de réalités spirituelles réellement présentes. Que s'il échappe aux Pères " des phrases plus nettes et quasi " locales " sur la présence eucharistique, ils " émoussent par des correctifs " le tranchant " de ces expressions. Témoin, entre autres " Optat, l'Africain. " Il proteste contre la violation par les donatistes des autels catholiques... " sièges du corps et du sang du Christ sur lesquels sont portés les prières du peuple et les membres " du Sauveur. Suivant le docteur Gore, cette dernière proposition : sur lesquels... etc ...", détruit l'effet des précédentes. Car les membres du Christ c'est l'Eglise, et ni l'Eglise ni les prières du peuple ne reposent sur l'autel comme en un lieu réel.

Mgr Gore a certainement reçu à un haut degré le don de divination... Que reste-t-il d'ailleurs de sa thèse de l'objectivité de la présence réelle après cette pénible justification de la présence non locale ? N'a-t-il pas émoussé lui aussi " le tranchant " de ses propres expressions.

La spiritualité, troisième caractère attribué par notre écrivain à la présence réelle, n'est pas celle que défend, en général, l'Eglise anglicane et qui s'oppose à la réalité. Pour lui le " spirituel " n'est pas " irréel " mais profondément réel. Est spirituel toute chose ou tout mode d'action dans lequel l'Esprit-Saint et même, d'une façon générale, un but, un dessein spirituel se manifeste. D'où le Christ est présent sous les éléments (réellement et spirituellement), *s'Il a le dessein, à ce moment donné, d'agir par eux et de se communiquer par eux.* Nous ne pouvons être certains de la présence réelle qu'autant que nous respectons ce dessein du Christ de se communiquer, de se donner en nourriture. Et voilà pourquoi,

ajoute-t-on, les célébrations de l'Eucharistie sans communion méritent une condamnation sévère.

Reste à expliquer le *relativisme* de la présence eucharistique. " Il découle de la spiritualité de cette présence. Celle-ci consiste en ce que le Christ est présent pour un but déterminé, ce qui revient à dire que le Christ est présent pour ceux qui ont la foi. On nous dit, en effet, que la présence eucharistique, parce qu'elle est spirituelle, est *relative* à la foi de l'Eglise et présuppose de saintes personnes, pour recevoir les saints dons." La subtile philosophie de l'évêque anglican soutient que l'objectivité naturelle est un produit de l'esprit humain. Dieu, sans doute, a créé les choses, mais ces choses n'existent que dans l'esprit qui les assemble. De même les choses surnaturelles. Dieu en est l'auteur, mais elles n'existent que dans la foi et pour la foi des fidèles. Cependant, par fidèles, il faut entendre l'Eglise en général, et non point tels individus en particulier, car il est évident que la présence ne dépend pas de la foi d'un particulier, sinon elle pourrait disparaître. De même les êtres naturels ne dépendent pas d'un esprit isolé, mais de " cette raison commune, à laquelle tous les hommes avec du plus ou du moins prennent part et qui, au fond, a son origine dans la raison divine."

L'ingénieuse argumentation, si controuvée au point de vue rationnel, tire assez mal le Dr Gore du mauvais pas où il a engagé sa foi anglicane. Au lieu de projeter quelque lumière sur le problème eucharistique, le relativisme qu'il professe, accumule les ténèbres en proposant une hypothèse injustifiable.

A la prendre cependant dans son ensemble la doctrine de Mgr Gore " constitue un nouveau pas de retour à l'Eglise romaine." Elle affirme une présence réelle, objective, liée aux éléments, en dehors de la réception du pain et du vin ; " elle se défend aussi, ajoutons-le, de la théorie de la consubstantiation ou de l'impanation. " Ce n'est déjà plus le vieux calvinisme et c'est la condamnation des doctrines de Luther. Si, séduit par une fausse philosophie, l'évêque de Birmingham n'a pas abouti aux dernières déductions logiques de sa conception, d'autres sans doute se chargeront de les réaliser un jour." (1)

---

(1) Voir Revue Augustinienne, août 1908.

## À travers les Idées et les Faits.

### À PROPOS DU CONGRES DE LONDRES.

Hier et aujourd'hui.

Les catholiques anglais qui ont assisté au congrès ne pourront pas manquer de remarquer la grande part qui y a été faite aux travaux de la section française. Il est à souhaiter que cette remarque leur suggère des réflexions profondes sur l'influence qu'a eue le clergé français émigré, pour la préparation de la renaissance catholique de l'Angleterre. L'histoire prise à témoin montre, en effet, qu'entre les deux pays une fonction réciproque existe, depuis longtemps, en vertu de laquelle l'un ne peut pas souffrir sans que l'autre ne soit atteint. Les deux révolutions surtout ont révélé cette fonction.

Les solennités du congrès, qui ont fait éclater l'immense progrès accompli par l'Angleterre dans le sens du retour vers l'antique tradition romaine, ont offert à nos frères anglais une occasion de comparer nos épreuves actuelles à leurs épreuves passées, et nous ne doutons pas que cette comparaison ne les incite à prier Dieu pour notre malheureux pays comme nous l'avons prié et le prions encore pour leur Eglise, un si long temps persécutée...

Pour nous, la constatation des admirables résultats qu'ils ont, d'ores et déjà, acquis par leurs efforts infatigables et par leur union dans la lutte, nous sert, tout à la fois, d'exemple et d'encouragement. Les catholiques anglais sont aujourd'hui traités, chez eux, par la majorité de leurs concitoyens avec une déférence qui atteste l'estime aussi bien que la sympathie.

Des émeutes anglicanes soulevées jadis par Gordon au seul cri de *No Popery*, à ces protestations qu'on élabore péniblement dans les alliances, les ligues et les fédérations protestantes, il y a loin, furieusement loin !

Qu'on se rappelle, d'autre part, la situation que la loi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, faisait au catholique anglais.

Pour lui, plus aucun droit civique. Il était, par la loi, mis hors de la société : inhabile à remplir aucune fonction publique, sans accès au barreau, pas plus qu'au Parlement.

Ses biens étaient l'objet d'une mise en coupe réglée aussi savante qu'implacable. Il payait double impôt, n'avait droit à

aucun port d'arme, et, tout comme un ancien forçat, était astreint à observer des réglemens de résidence : il ne devait pas s'éloigner à plus de cinq milles de chez lui.

Les vexations fiscales qu'on lui faisait subir étaient d'une rigueur provocante. S'il ne fréquentait pas le temple protestant, il payait vingt livres par mois. Les enfants, s'ils n'étaient élevés dans une école du schisme, ne pouvaient hériter de lui, ni acquérir, ni posséder.

Assistance à la messe : soixante livres d'amende. Le prêtre qui était surpris à l'autel payait le double. Une catholique qui épousait un protestant perdait les deux tiers de son dot, si elle ne se rendait au temple ; et faute de paiement par son mari d'une rançon de dix livres, elle encourait l'emprisonnement.

On n'en finirait pas de détailler les dispositions persécutrices de la loi contre ce qui restait de l'ancien peuple de l'Île des Saints.

C'est à Milner, évêque, vicaire apostolique du Midland, ancien élève des Bénédictins anglais de Douai, qu'est due la mise en prescription, en 1791, de ces dispositions odieuses. On sait comment le grand patriote irlandais, Daniel O'Connell, parvint, après trente ans de lutte, à parfaire l'œuvre commencée par ce premier libérateur.

On sait aussi comment, remis en possession de leurs droits civiques et civils, les catholiques anglais se sont multipliés. " Il en reste assez pour faire des martyrs, disait Burke ; trop peu pour inspirer des craintes." On évalue à 500,000, soit à une proportion de *un pour quatre cents* anglicans, leur nombre au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ils sont 1,500,000, soit un pour vingt anglais, qui ne sont plus tous, il s'en faut, membres de l'Eglise " établie " ; et sur les 40 millions de sujets que compte l'Empire, les catholiques forment le quart.

Au lieu des quatre vicaires apostoliques qui, au nom du Saint-Siège, dirigeaient les missions anglaises, il y a dans les deux royaumes — l'Irlande à part — trois archevêques et dix-neuf évêques. Les prêtres, réguliers et séculiers, sont au nombre de plus de trois mille, et les églises au nombre de dix-neuf cents.

Ces chiffres, éloquents par eux mêmes, disent assez ce que peut l'union dans la foi et les œuvres. Puissent les catholiques de France y trouver des motifs nouveaux d'espérance et de volonté ! Leur situation, si injuste qu'elle soit, n'est pourtant en rien comparable à celle dans laquelle ont gémi tant de générations de fidèles britanniques.

(*l'Univers.*)

### L'Association des Prêtres-Adorateurs au Congrès de Londres

Parmi les discours les plus impressionnants entendus soit à la cathédrale, soit à *Albert Hall* ou dans les sections d'études, il faut signaler ceux du Cardinal Légat, de Mgr Bourne, Archevêque de Westminster, de Mgr Amette, Archevêque de Paris et Mgr Bruchesi, Archevêque de Montréal, sans oublier ceux du duc de Norfolk, de M. Verhaeghen, représentant de la Chambre belge et de M. l'avocat Briffaut.

A la section Française la plupart des rapports ont été plutôt des études théologiques destinées à démontrer l'antiquité et la solidité du dogme de la présence réelle et du sacrifice eucharistique, ce qui d'ailleurs était fort opportun, en pays protestant.

A signaler le rapport très pratique de M. l'abbé Lamerand sur les Congrès régionaux. C'est surtout dans ces petits congrès que l'on entre dans les détails et que l'on fait de la bonne et utile besogne. Il faudra lire et étudier dans le compte-rendu les considérations très intéressantes du Rév. Hamilton Macdonald, aumônier de la marine anglaise, sur l'*Education des enfants de chœur*. Si nous avons pu ajouter un mot à ce beau rapport, nous aurions signalé un moyen, le meilleur de tous, de rendre les enfants de chœur sages et pieux, c'est de les habituer à la fréquente communion ; mais la consigne était de ne laisser parler que les rapporteurs d'office.

A la section anglaise, à Buckingham Gate, on fut plus pratique et les rapports furent discutés avec intérêt. C'est là surtout que l'on s'occupa de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs. Le R. Mgr Parkinson, Supérieur du collège d'Oscott (diocèse de Birmingham) et le Rév. Thomas Taylor, représentant de nos Œuvres en Ecosse, traitèrent l'un de l'Association des Prêtres-Adorateurs, l'autre de la Ligue pour la propagation de la Communion quotidienne. L'un et l'autre firent appel à l'expérience du R. P. Poirier, religieux du T. S. Sacrement de la Maison de New-York, qui assistait à cette séance et au cours des discussions le nom du Vénérable Père Eymard, Fondateur de la Congrégation du T. S. Sacrement, fut plusieurs fois acclamé.

A la suite de cette séance qui était présidée par le Cardinal Logue, Primat d'Irlande, entouré de Mgr Heylen, Président du Comité permanent et de plusieurs autres Evêques, il fut décidé qu'une heure d'adoration serait faite à l'église de Saint Pierre, par les Prêtres-Adorateurs, à 5 hres du soir, laquelle

serait suivie d'une réunion intime destinée à fortifier, l'une par l'autre, les deux œuvres, si sanctifiantes pour le clergé, des Prêtres-Adorateurs et de l'Union apostolique. X.

### Un discours au Congrès

Voici un extrait du discours très applaudi prononcé à l'Albert Hall, au Congrès de Londres, par Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai.

C'est un hymne magnifique à la royauté du Christ et de la sainte Eucharistie. L'éloquent archevêque exhorte ses auditeurs à faire régner Jésus dans leurs familles, leurs cités, leurs peuples. "*Le voulez-vous ?*" s'écrie-t-il, dans une de ces questions brusques et saisissantes dont il a l'habitude et le secret. "*Oui, oui,* répondent les milliers de voix, *nous le voulons !*"

"Le jour où ce règne sera établi, le monde verra des miracles de grâces.

"Parmi ces miracles, il en est un surtout que votre prière constante, votre virile et généreuse piété finiront bien par obtenir. C'est le retour de la grande et noble nation anglaise à l'Eglise catholique sa mère. Que dis-je, ô chers catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, vos longues souffrances connues du monde entier et vos prières sont déjà exaucées ! Le miracle s'annonce. Je vois même ses grandes lignes se dessiner à l'horizon de votre histoire religieuse.

"Si l'on pénètre en effet dans l'église et dans l'oratoire de vos frères séparés, que voit-on ? On voit de toutes parts des tabernacles qui se dressent et se parent, au-dessus des autels, d'une douce lampe de sanctuaire et que saluent des encensoirs brûlants qui fument et embaument. C'est tout un peuple qui a faim et soif du Dieu de l'Eucharistie et qui, à genoux et les mains levées vers le ciel, l'appelle et l'attend : *Veni, Domine Jesu*. Rassurez-vous, bien-aimés frères du protestantisme, voici qu'il vient et tout à l'heure, demain peut-être, comme à Madeleine la pardonnée, Jésus, de sa voix profonde et douce, Jésus murmurerà à votre oreille la parole d'amour divin. Vous tomberez alors prosternés, face au vrai tabernacle, celui qui n'est pas vide comme les vôtres, celui qui contient sa divine humanité, et vous vous écrierez comme Madeleine jadis, au Jardin de la résurrection : "Mon Maître, mon bon Maître !" L'amour aura fait son œuvre et l'Angleterre, oubliant le mauvais rêve de la séparation, sera revenue enfin aux jours des Augustin, des Bède et des Edouard le Pieux, à la foi catholique romaine qui fut pendant de si longs siècles sa gloire très pure et le salut éternel de ses enfants."



## Les nominations dans les Congrégations romaines

Les nominations aux nouveaux emplois créés par la Réforme de la Curie romaine, n'ont été connues dans Rome que tout dernièrement, par la publication de l'*Osservatore Romano*.

Rappelons que l'un des points fondamentaux de la réforme de Pie X est la distinction entre les Congrégations et les tribunaux auxquels est réservé désormais tout le contentieux.

Ces tribunaux sont : la Rote, rappelée à son ancienne splendeur, et, au-dessus, une sorte de Cour de cassation, la Signature papale de justice.

Parmi les Congrégations, la Réforme attribue une grande importance à la Consistoriale, qui est désormais chargée du choix des évêques et du haut gouvernement des diocèses.

Une Congrégation nouvelle a été créée, celle des Sacrements.

La Congrégation des Evêques et Réguliers ne s'occupant plus des affaires épiscopales remises à la Consistoriale, devient la Congrégation des Réguliers.

La Consistoriale a pour préfet ou président, comme le Saint-Office, le Pape lui-même. Le cardinal De Laï en est nommé cardinal secrétaire. Le Pape choisit comme membres de cette Congrégation de la Consistoriale : le cardinal Oréglija ; le cardinal Serafino Vannutelli, secrétaire du Saint-Office ; le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, membres de droit ; puis LL. EEm. Rampolla, di Pietro, Martinelli, Gotti, Casetta, Cavicchioni. La Consistoriale a un assesseur du cardinal-secrétaire, Mgr Tecchi, avec un substitut, qui est Mgr Charles Perosi, le frère de Don Lorenzo.

Le cardinal Ferrata, qui était préfet des Evêques et Réguliers, devient préfet de la Congrégation des Sacrements. Il y emmène comme secrétaire Mgr Giustini, qui avait ce titre à la Congrégation des Evêques et Réguliers.

La Congrégation des Réguliers reçoit pour préfet le cardinal Vivès y Tuto, et pour secrétaire, le P. Laurent Janssens.

Le tribunal suprême de la Signature papale de justice est formé de six cardinaux : LL. EEm. Vincent Vannutelli, qui est nommé président ; Satolli, Agliardi, Mathieu, (1) Segna, Gasparri.

(1) Aujourd'hui décédé.

La Signature a pour secrétaire Mgr Marini, ancien secrétaire des Brefs.

Au concile le cardinal Vincent Vannutelli, qui était préfet de cette Congrégation, est remplacé par le cardinal Gennari, avec Mgr Pompili pour secrétaire.

Le tribunal de la Rote est présidé par Mgr Lega, doyen. Nous avons annoncé déjà que l'auditeur choisi pour la France est M. Many, des Sulpiciens, membre de la Commission du Code de droit canon ; la langue anglaise a pour auditeur Mgr Prior ; la langue allemande, Mgr Heiner, de Fribourg. Parmi les autres membres, citons les professeurs Mgr Lombardi, Mgr Martini, Mgr Sincero, chanoine de Verceil, plus trois des auditeurs actuels non atteints par la limite d'âge.

Le *Giornale d'Italia* publie sur le prochain Consistoire des informations qui ont exactement la même valeur que ses informations sur les nominations des membres des nouvelles Congrégations. C'est ainsi que le *Giornale* fait du cardinal Gennari le préfet des Evêques et Réguliers, deux erreurs en une ligne.

### L'Episcopat français

La *Semaine religieuse de La Rochelle* publie l'intéressante statistique que voici :

On compte actuellement 95 archevêques ou évêques français ; 90 sont titulaires de sièges en France ou aux colonies ; 2 sont coadjuteurs ; 1 auxiliaire ; nous avons, en outre, un cardinal de curie et un évêque résidant à Rome.

Sur ces 95 prélats, 59 ont été élevés à l'épiscopat sous le régime concordataire, après entente entre Rome et le gouvernement de la République ; 36 ont été nommés directement par le Pape, depuis la dénonciation du Concordat, ce qui donne une proportion de 3 évêques nouveaux pour 5 évêques anciens.

Sous le rapport de l'âge, nos prélats se répartissent ainsi :

Les 8 *doyens* de l'épiscopat, comptent de 77 à 88 ans.

Viennent ensuite 17 prélats âgés de 70 à 76 ans ; puis 43, de 60 à 70 ans ; enfin 27, de 51 à 60 ans.

Comme *ancienneté en charge*, c'est encore Mgr Monnier qui vient en tête, avec ses 36 ans d'épiscopat. Il est suivi de près de NN. SS. de Cabrières et Turinaz, avec chacun 35 ans. Puis NN. SS. Bonnet et Couillié, 32 ans.

Avant d'être promu à l'épiscopat, 41 appartenaient à l'administration, 23 à l'enseignement ; 21 au clergé paroissial, 8 au ministère de la prédication ; 2 à des œuvres diverses.

Depuis que Pie X s'est réservé les nominations, sur 36 choix, l'administration compte pour 14, l'enseignement pour 15, le ministère paroissial pour 5, la prédication pour 2. On a beaucoup remarqué cette tendance du Souverain Pontife à choisir ses candidats dans l'enseignement des grands et petits séminaires.

Autre remarque : le nombre de prêtres élevés sur place, dans leur diocèse d'origine ou d'adoption. Il n'y en avait précédemment que 3, en deux ans, Pie X en a ajouté 7.

Si nous essayons une statistique des diocèses de France qui s'honorent, à bon droit, d'avoir concouru à former l'épiscopat actuel, voici les remarques qu'elle suggère :

26 diocèses n'ont fourni aucun évêque.

32 diocèses ont fourni un évêque.

16 diocèses en ont fourni 2.

Les diocèses les plus riches en évêques sont : Paris, avec 11 ; Nîmes et Mende, avec 4 ; Besançon, Lyon, Toulouse, La Rochelle et Saint-Brieuc, avec 3.

Observons enfin que sur les 11 candidatures du clergé de Paris, 10 sont antérieures à la dénonciation du Concordat, tandis que sur les 4 du diocèse de Mende, 3 sont postérieures. Le diocèse de Mende, paraît avoir les faveurs du Souverain Pontife. On l'a dénommé, à juste titre, le "diocèse des sources."

### L'autel de la Grotte de Lourdes.

Le 26 juin dernier, fête du Sacré-Cœur, a été inauguré le nouvel autel élevé, dans la grotte même, à l'honneur de la Vierge Immaculée.

Cet autel, chef-d'œuvre d'Armand Calliat, de Lyon, est une gracieuse réplique de celui de l'église du Rosaire. Une pierre gris-bleu de Lourdes lui sert de base. Sur le fond blanc du tombeau, du Carrare le plus pur, se dresse, entourée d'une gloire ou d'un nimbe d'émail aux tons les plus doux et les plus attrayants, agrémenté de belles églantines, Notre-Dame de Lourdes en bronze émaillé. La Vierge est là, faisant glisser entre ses mains les grains de son chapelet, attentive aux *Ave* de Bernadette que l'on voit à sa droite, candide et confiante, un cierge d'une main, le chapelet de l'autre, buvant à longs traits la ravissante beauté de sa céleste Dame et lui disant toujours : *Je vous salue, Marie !* A gauche de la Vierge, un ange, à genoux, la tête profondément inclinée dans l'attitude de la plus profonde vénération, que tout le monde se plaît à

reconnaître touchante et communicative. Bernadette et l'ange, ainsi que la Vierge, sont exécutés en bronze. Leurs vêtements recouverts d'ors verts, jaunes et rouges, sont émaillés des broderies les plus délicates. Cette scène se déroule au milieu d'une ravissante floraison de roses blanches, jaunes et rouges.

La table de l'autel est tout d'un seul bloc de pierre de Lourdes, extraite des flancs du Pic du Jer. Elle est supportée par deux consoles, de pierre de Lourdes, elles aussi, et par deux colonnes de marbre jaune de Sienne.

Le rétable est formé par une assise de marbre jaune de Sienne, sur laquelle, jaillissant des parois du tabernacle d'un Carrare immaculé, viennent reposer de délicats et charmants rinceaux en bronze doré, fleuris d'églantines en émail et abritant de chaque côté une colombe mystique. Les pilastres, de pierre de Lourdes gris-bleu, portent l'un, celui du côté de l'Evangile, les armoiries de Sa Sainteté, le Pape Pie X; l'autre, celles de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes.

Entre les rinceaux, voici le tabernacle qui frappe par son incomparable blancheur. Sur sa porte, des églantines émaillées et le monogramme du Christ entrelacé d'un chapelet. Il est couronné d'églantines et de palmes d'or, emblèmes de la victoire.

### L'Ostensoir de la Vierge de Lourdes

Ceux qui ont été à Lourdes connaissent le monumental ostensor de Notre-Dame de Lourdes, c'est-à-dire l'Immaculée Conception donnant au monde le Dieu de l'Eucharistie.

C'est un chef-d'œuvre de l'orfèvrerie moderne, haut d'un mètre, 35 centimètres, qui fait étinceler à nos yeux 1,033 diamants, 45 émeraudes, des rubis, des perles fines, des améthystes et 402 topazes roses ?

Tout dans ce monument ruisselant d'or et de pierreries, nous rappelle le don que la Vierge de Lourdes, la Rose mystique, nous fait de son divin Fils, fleur divine éclore dans son sein; car si, comme on l'a écrit, l'ostensoir de Notre-Dame de Lourdes se pare de toutes les couleurs: du vert, un peu; du blanc nacré, d'avantage; du bleu surtout, du bleu de l'Immaculée Conception, "sa note dominante, c'est le rose symbolique de la Vierge du Rosaire. Roses, en effet, sont les topazes de la Grotte nimbée; roses les fleurs qui l'entourent; roses les grands rayons de la gloire et les étoiles des gerbes du blé, et les églantines semées sur tous les rinceaux; rose aussi la rosace avec ses trente-deux sujets en camaïeu où toutes les nuances se fondent: rose tendre pour la teinte locale, rose plus sombre pour ombrer les cent personnages du Rosaire et des Litanies.

## BIBLIOGRAPHIE

## ŒUVRES COMPLETES DU T. R. P. DESURMONT, C. S. R.

Le T. R. P. Desurmont était un maître en ascétisme et en pastorale. Imbu de la doctrine si pratique et si salutaire de saint Alphonse, il en a condensé ou développé les enseignements par la plume aussi bien que par la parole.

Son livre : *la Charité sacerdotale* "est d'une telle valeur, selon le témoignage de Mgr Isoard, que nous ne craignons pas de dire qu'il s'en publie bien rarement d'aussi propres à produire des effets de grâce et de bénédiction pendant plusieurs générations."

A côté de ses ouvrages imprimés, il en existe d'autres, beaucoup plus nombreux, non moins salutaires et tout aussi éminents, qui n'ont pas encore vu le jour. Lithographiés ou manuscrits, ils sont restés le trésor caché de sa Congrégation.

Dans l'intérêt des âmes et de la gloire de Dieu, on a pensé que l'heure était venue de partager généreusement ce trésor avec le monde chrétien, religieux et sacerdotal.

Au double point de vue des idées et des vertus, de la doctrine et de la vie, des principes et de la conduite, les ouvrages du T. R. P. Desurmont sont d'une admirable actualité en même temps que d'une utilité générale, et sont appelés à rendre aux âmes les services les plus signalés dans l'avenir comme dans le présent.

Nous ne prétendons pas que les écrits du T. R. P. Desurmont soient tous de premier ordre et possèdent une égale valeur. Tous cependant sont riches d'idées, nourris d'écriture Sainte, émaillés d'aperçus neufs et frappants, de pages magistrales, de réflexions profondément pratiques.

Volumes déjà parus : L'art d'assurer son salut, — Le Credo et la Providence, — La vie vraiment chrétienne, — Dévotions, — Le Monde et l'Évangile, — La Charité sacerdotale.

Les œuvres du T. R. P. Desurmont se partageront en trois séries : Ire série, vie chrétienne ; 2me série, vie religieuse ; 3me série, vie sacerdotale.

Les trois séries sont destinées aux prêtres et peuvent leur être de la plus haute utilité pour leur sanctification et pour leur ministère. Plusieurs de ces volumes se recommandent également aux âmes religieuses et aux personnes pieuses du monde.

Les volumes seront de 500 à 600 pages in-8. Le prix de chaque volume est fixé à 4 francs, c'est-à-dire 80 centimes, prix fort. Ce prix sera le même, quel que soit le nombre des pages.

Si on souscrit d'avance à tout l'ouvrage et aux volumes à paraître, on bénéficie de grandes réductions.

N. B. — S'adresser à la Librairie de la Sainte Famille, 11, rue Servandoni, VIe, Paris.

## DEFUNTS

*Rev. Jos. Delinelle*, du diocèse de Montréal, inscrit dans l'Œuvre en mai 1891. Ce vénéré confrère se fit remarquer par une fidélité exemplaire aux obligations de l'Œuvre et faisait régulièrement 8 à 10 heures d'adorations chaque mois.

**Rév. M. Fraser,**

*Curé de Sainte-Anne de la Pocatière.*

Ce bon et saint prêtre qui était membre de notre Association depuis mai 1891, est décédé le 8 novembre 1908 ; il s'est toujours fait remarquer par une grande fidélité à son heure hebdomadaire à laquelle s'ajoutait souvent bien d'autres heures encore. — Fort dévôt au T. S. Sacrement et apôtre zélé de sa gloire, il ne cherchait qu'à promouvoir cette dévotion parmi les fidèles confiés à ses soins au service desquels il se dépensa sans compter. C'est ainsi que, pour amener ses paroissiens à faire chaque jour la Visite au St Sacrement, il avait l'habitude de les réunir tous les soirs, à l'église, pour la prière en commun qui était suivie d'une courte lecture sur un point de méditation.

Déjà, au Séminaire, sa piété envers l'Eucharistie était remarquable. "Chargé, dit Mgr Mathieu dans son oraison funèbre, de former les séminaristes au soin des objets du culte, il payait de sa personne.

L'autel, tout ce qui se rattache au culte de l'Eucharistie, lui était particulièrement cher, et lui offrait une occasion qu'il saisissait avec empressement de témoigner sa foi et son amour à Jésus-Hostie.

Sa piété l'avait fait choisir aussi pour organiser les grandes démonstrations de la Fête-Dieu. Il avait l'air de faire comprendre aux enfants de la procession l'importance et la dignité de leurs fonctions. Il leur disait quel bonheur et quel honneur c'était pour eux d'être appelés à les remplir, combien ils devaient désirer s'en rendre dignes et s'en acquitter de façon à être agréables à Dieu et à en édifier les hommes."



# Table des Matières pour l'année 1908.

**Adoration** (Sujets d') : Méditations sur la Ste Communion ; Dispositions à la Communion : 3ème disposition : l'absence du péché véniel, 13. — La confession : l'avis du confesseur, 45. — La dévotion actuelle et la préparation, 77. — L'Action de grâces, 109. — Le Jubilé de Lourdes, 151. — Le Sacré-Cœur et l'Eucharistie, 191. — La confiance au Sacré-Cœur, 222. — La Ste Messe : fonction principale du Prêtre, 254. — Jésus Eucharistie, souverain Prêtre, 287. — Les Effets de la Communion : 1er, l'Union de l'âme au Christ, 317. — 2ème : L'Alimentation de la vie surnaturelle, 349.

**Archiconfrérie du T. S. Sacrement** : Cérémonial de réception, 43. — L'Archiconfrérie du T. S. Sacrement et l'exposition privée, 74.

**Association des Prêtres-Adorateurs** : — Rapport sur l'Association des Prêtres-Adorateurs, 295, 325, 391.

**Chronique générale et spéciale** : Le Pape Pie X et la Sainte Eucharistie, 3, 38, 66. — A travers les idées et les faits, 29, 206, 262 ? — L'Episcopat et la dévotion eucharistique ; Lettre de Mgr Legal, 97. — Appel à nos Confrères, 129. — Bulletin statistique de l'Œuvre, 176. — Mgr E. Roy et notre Œuvre, 177. — Nouvelles eucharistiques, 206. — La codification du Droit Canon à Rome, 262. — Les Fêtes de Québec, 266. — Triduums et Congrès eucharistiques, 204. — Décret relatif à l'introduction de la cause de Béatification et de Canonisation du Vénérable Pierre-Julien Eymard, 273, 305, 337. — Nominations dans les Congrégations Romaines, 393. — L'Episcopat français actuel, 394. — voir aussi le mot *Congrès*.

**Communion (Ste)** : Le Décret sur la communion et les devoirs des prédicateurs et des confesseurs, 6, 36, 85, 210, 242, 274. — La culture des vocations et la communion fréquente, 25, 56. — Le rôle du confesseur dans la communion fréquente, 59. — La Communion de tous les jours et le péché véniel, 70. — Le décret sur la communion quotidienne : sa vraie portée, 100. — Les retraites de 1ère Communion, 104. — L'Action de grâces après la communion, 107. — La Communion fréquente pour les hommes, 117, 236. — Les Vacances et la communion fréquente des enfants, 184. — La communion fréquente dans les collèges : comment triompher des difficultés, 308, 382. — Osons faire communier souvent, 301. — La Communion dans les maisons d'éducation, 378.

**Congrès eucharistiques** : Congrès de Metz : quelques rapports 22. — Le Congrès de Pittsburg, 53. — Triduums et Con-

grès eucharistiques, 204. — Le Congrès de Favernay, 265. — Le Congrès eucharistique de Londres : notes et impressions, 332, 357, 389, 391, 392. — Le Congrès eucharistique de Montréal, 365.

**Dévotion eucharistique** : Petit examen au seuil de l'année nouvelle, 1. — Intentions de prière pour la récitation de l'office divin, 11. — *Speculum sacerdotum missam celebrare volentium*, 252. — Le Prêtre et la dévotion au T. S. Sacrement, 366, 375.

**Etudes diverses** : Autour du Modernisme et de l'Encyclique, 6, 232. — Conseils aux catéchistes, 121. — comment il faut s'y prendre pour faire le bien, 199. — La recherche des Vocations sacerdotales, 220. — Les Erreurs sacramentaires de l'abbé Loisy, 232. — Questions sacerdotales : Piété, Etude, 249. — L'Œuvre de Pie X, 3, 38, 66, 369. — L'Etat religieux de l'Angleterre : 389.

**Etudes eucharistiques** : (Voir au mot : Communion). Etude dogmatique et critique sur la dévotion à Notre-Dame du T. S. Sacrement, 130. — Le Cœur eucharistique de Jésus, 197. — L'Apostolat de la Messe, 215. — Une belle œuvre de zèle : l'Adoration avec paroissiens, 238. — L'Eucharistie chez les Anglicans, 346, 387.

**Ligue sacerdotale de la Communion** : Questions et réponses, 90, 126, 203, 239, 335. — Usage de la faculté de communiquer l'indulgence hebdomadaire, 203.

**Liturgie** : Réponses liturgiques, 64, 201, 268. — Vieille pierre d'autel, 201. — Sacristains et vases sacrés, 202. — Pouvoirs sans *visa* de l'évêque, 64. — Gloria et Credo aux messes votives, 64. — Lumière électrique, 268.

**Marie** : (La Très Sainte Vierge). Etude dogmatique et critique sur la dévotion à Notre-Dame du T. S. Sacrement : opportunité; fondement; légitimité, 130 à 176. — Sermon sur N.-D. du T. S. Sacrement, 168. — L'Episcopat Canadien et la dévotion à N.-D. du T. S. Sacrement, 179. — La définibilité dogmatique de l'Assomption, 246. — Le Pape et la Vierge de Lourdes, 33.

**Modèles du prêtre** : Le Curé d'Ars, 260. — Le R. P. Gin hac, S. J., 122, 269. — Félix Raible ou l'Ami du Tabernacle, 91.

**Prédication eucharistique** : Plan de Sermon sur le Sacré-Cœur et l'Eucharistie, 213. — Sermon sur N.-D. du T. S. Sacrement, 179. — La Communion et le Purgatoire, 342.

**Variétés** : Au seuil de l'année qui commence, 1. — L'Œuvre de Pie X, 65. — A propos d'Action Sociale, 94. — Le Jubilé de Pie X : résumé de sa vie sacerdotale, 282, 369. — En Angleterre : réveil du catholicisme, 293, 360, 389. — A Lourdes, 394.